INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration de l'INSA Rennes

Séance du 11 décembre 2025

Délibération n° 2025.12.11-09 portant approbation des admissions en non-valeur

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes,

ARTICLE 1
Le conseil d'administration, réuni en sa séance du 11 décembre 2025, propose l'admission en non-valeur suivante :

- Personnels :
  - Charges de viabilisation du logement attribué en nécessité absolue de service, solde 2023 (87 €), 1er et 2ème trimestre 2024 (383,46 €) pour un montant total de 470,46 €.

ARTICLE 2
Le directeur et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Effectif statutaire : 27
Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Membres présents :17
Membres représentés : 7

Décompte des votes
Abstention(s) : 0
Pour : 24
Contre : 0

La présidente du conseil d'administration

Catherine FAILLIET

La présente délibération est approuvée.

Extrait transmis à la Rectrice Chancelier des Universités le: 18 décembre 2025

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

Université de Rennes

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité